

# UN GOUTER SOLIDAIRE ET UNE EXPO A L'ECOLE **RENAN** OCCUPÉE

**A l'occasion de la « Journée des droits de l'enfant » !**

Le collectif de l'école Renan, soutenu par le collège Chabroux et le collège des Iris, continue la mobilisation.

Nous dormons à l'école depuis une semaine déjà pour mettre à l'abri en urgence une famille et demander l'hébergement des **8 enfants sans toit de l'école Renan**.

Face à l'urgence et à la saturation des places d'hébergement, ce sont 10 établissements qui sont actuellement occupés sur la Métropole Lyonnaise. Des mobilisations essaient à Rennes, à Paris, à Grenoble, à Ivry et ailleurs et se coordonnent au sein du réseau national aux côtés de la FCPE et du CAU.

Le ministre du logement, Olivier Klein, a demandé aux préfets dans un courrier « ***l'identification rapide de solutions pour tous les enfants sans domicile dont la situation est portée à votre connaissance, et ce quel que soit leur statut administratif*** ». <sup>1</sup>

Le collectif « Jamais sans toit » reçu le vendredi 18 novembre 2022 en délégation à la préfecture a fait remonter les situations des **250 enfants sans toit** de la Métropole lyonnaise connus à cette date.

Nous demandons la mise en œuvre de solutions d'hébergement d'urgence pour tous ces enfants.

Nous demandons que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, dont la France est signataire soit respectée.

Nous demandons que soient respectés le droit à la scolarisation (art.28), le droit à une protection (art. 22), le droit à des soins médicaux (art. 24), **le droit à un logement et à vivre en famille** (art. 27).

Avoir un toit sur la tête est une condition nécessaire pour l'accès à tous les autres droits.

Laisser des enfants dormir dans la rue, dans une voiture, dans une caravane, chez des tiers de manière temporaire, précaire, dans la peur permanente du lendemain est une atteinte grave aux droits des enfants.

**Nous organisons à l'occasion de la « Journée des droits de l'enfant »  
une exposition et un goûter solidaire  
le lundi 21 novembre 2022 à partir de 16h à l'école Renan**

Nous demandons que la préfecture du Rhône mette en œuvre les consignes du gouvernement et héberge tous les enfants sans toit de manière inconditionnelle comme le stipule la loi.

**Un toit c'est un droit !**

**Collectif Jamais sans toit École Renan**

**Membre du réseau national d'aide aux élèves sans toit.** <https://www.eleves-sans-toit.fr>

**Contacts : Anne-Sophie 06 95 99 07 14 / Viviane 06 84 41 45 20**

**Adresse : École Renan 365, cours Emile Zola 69100 Villeurbanne**

<sup>1</sup> Le Monde, 16/11/2022